

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Le rire de nos pères ?  
**Autor:** P.S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200441>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-théâtre, 11, Lausanne.  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## La nation vaudoise.

L'ouvrage commémoratif des fêtes du centenaire, publié par le comité de ces fêtes, vient de paraître<sup>1</sup>. Il forme un superbe in-folio orné d'une multitude de portraits, galerie nationale que précède l'histoire, fort bien faite, du canton de Vaud de 1803 à 1903. Celle-ci est due à la plume élégante de M. Edmond Rossier. Nous en donnons ci-dessous la conclusion :

Il faut prendre les nations comme elles sont : quelque regrettable que cela puisse paraître, elles ne se composent jamais de moralistes et de héros, de Montesquieu, de Davel, d'Alexandre Vinet ; elles sont toujours un assemblage d'êtres attachés à leurs avantages immédiats et à leurs intérêts permanents. C'est par comparaison qu'il faut les juger, notant leurs infériorités, constatant leurs mérites et admettant une fois pour toutes qu'aucune d'elles n'atteindra jamais à la perfection.

Or, cette comparaison, j'é crois que nous pouvons la soutenir, et d'autant mieux que plusieurs de nos « défauts nationaux » ont des qualités correspondantes. Il est injuste de taxer uniquement de manque de caractère notre bonhomie naturelle ; c'est un trait qu'on est heureux de découvrir chez tous ceux, d'où qu'ils viennent, à qui on a affaire ; nous devons donc en avoir aussi le mérite. Nous sommes peu entreprenants, peu novateurs, c'est un point admis ; mais n'est-ce pas aussi une qualité que faire, à son rang, son travail, son devoir, sans trêve ni faiblesse ? Nous n'exagérons pas la témérité de nos opinions, nous avons peu de communauté avec les paladins d'autrefois, et don Quichotte n'aurait trouvé, dans notre pays, que de très tièdes admirateurs ; mais aussi l'ordre et la tranquillité règnent chez nous ; depuis un siècle, aucune de nos agitations politiques n'a fait verser du sang ; et, surtout à une époque où le désir de paix prime tout le reste, nous avons droit à quelque considération. Enfin, il n'est pas jusqu'à ce désir de bien-être dont notre peuple est possédé qui ne contribue à donner plus de tenue à l'intérieur, plus de propriété à la maison et n'encourage par là même ce sentiment de la famille que, petits et grands, nous avons tous dans le cœur.

Le Vaudois ne se perd pas dans les hautes régions de la science ; pourtant il est instruit. À l'école déjà, l'ignorance est méprisée ; plus tard, il reste à chacun une certaine curiosité de savoir. Chaque village possède une bibliothèque, et notre pays est sans doute l'une des régions du monde où les journaux ont le plus d'abonnés. Le paysan qui revient des champs, l'ouvrier, sa journée finie, veulent apprendre ce qui se passe ; mais ils ne cherchent pas dans les feuilles quotidiennes des histoires à scandale ; heureusement notre presse est honnête ; c'est là un de ses grands mérites.

Sans doute le Vaudois aime les fêtes, mais pas nécessairement le tumulte et la beuverie. Dans beaucoup de villages, la jeunesse orga-

nise des sociétés de chant, elle donne des concerts, joue les pièces de divers auteurs ; parfois la scène s'agrandit, le patriotisme s'en mêle : faut-il rappeler les drames historiques à grand effet que représente presque chaque année l'une ou l'autre de nos petites villes, la Fête des vignerons de Vevey et ces jours-ci, la célébration, parfaite de dignité, de l'anniversaire du 14 avril ? Ce ne sont pas là des plaisirs vulgaires.

Notre peuple est soucieux de ses intérêts, — chacun l'est d'ailleurs en ce monde, — mais il n'est pas étroit d'idées ; il admet des dépenses d'utilité publique dont il ne retire aucun avantage direct. Combien, dans les comptes de l'Etat, n'y a-t-il pas de chapitres qui honorent l'esprit de notre démocratie rurale ! Et aussi, notre peuple est honnête et il a l'instinct de la justice ; il ne la réclame pas seulement pour lui, il voudrait y faire participer les autres ; les violences qui se commettent en Europe et dans le monde blessent nos sentiments et, plus d'une fois, la charité a fait chez nous d'amples moissons.

La liberté, qui atténue les défauts, encourage, élève ces qualités. Elle inspire un autre sentiment encore : l'amour de la patrie. Nous aimons notre pays. Dans la plus grande nation suisse, notre canton de Vaud forme déjà comme un cadre qui donne à tous ceux qu'il enserre des affections et des instincts communs. Nous sommes attachés à notre nature, dont la majesté nous enveloppe et nous imprègne ; nous gardons dans le cœur les souvenirs de la famille, les impressions de la jeunesse ; nous connaissons nos devoirs envers le peuple qui nous entoure, auquel nous appartenons et qui nous appartient aussi, puisque nous ne sommes qu'un avec lui. Aux jours heureux, ces sentiments sommeillent parfois ; mais il suffit d'un rien pour les réveiller : dans le danger notre patrie pourra compter sur tous ses enfants. Et l'exilé qui habite de lontaines contrées se dit que rien ne vaut le pays qu'il n'a plus ; sa pensée le cherche sans trêve et, avec le souvenir, vient un peu de tristesse.

Et puis, il y a la femme vaudoise, dont on ne saurait dire trop de bien. Jeune fille, elle est gaie et rieuse ; mère de famille, quel que soit le milieu où elle vit, elle s'attache à ses devoirs. Tout en étant plus sédentaire que la plupart des hommes, elle est sans doute moins matérielle ; dans une plus forte mesure, elle a des préoccupations morales et religieuses. Souvent les étrangers ont remarqué la distinction des femmes du canton de Vaud ; ils ont dit qu'elles étaient ce que notre pays avait de mieux. Croyons-les de confiance et réjouissons-nous de ce que la femme, la mère, soit le véritable centre de la famille et de ce qu'à elle avant tout soit confié le soin de préparer les générations de l'avenir.

Si nous regardons maintenant l'ensemble de notre pays, nous voyons, comme partout, des qualités et des faiblesses, des ombres et des rayons de soleil. Mais nous avons lieu de nous réjouir plus que de nous affliger ; notre pays est digne d'être libre, car il a pris cons-

cience de lui-même, il a travaillé, il sait ce qu'il veut, où il tend ; même, il mérite d'être heureux, car, de nature, il est honnête et bon. Et le souffle de la liberté, qui nous a donné ce que nous avons de plus précieux, poursuivra son œuvre féconde, fortifiera les caractères et, après avoir délivré les corps, il affranchira les âmes.

EDMOND ROSSIER.

## Les gâteaux.

Le vaste four de commune  
Qu'on a chauffé ce matin,  
Est plein de gâteaux aux prunes ;  
Car c'est le Jeûne, demain.

Le boulanger, sur qui pèse  
Le souci de la cuisson,  
Ouvre l'ardente fournaise.  
Je m'approche sans façon :

Une bûche flambe encore  
Au fond. Je vois, un instant,  
Sur la pâte qui se dore  
Les fruits juteux, mijotant.

Le four me souffle au visage  
De chaudes effluves. Je puis  
Des gâteaux de mon village  
Aspirer l'arôme exquis !...

... Dans un quart d'heure, sans doute,  
On les sortira du four.  
C'est alors que viendront toutes  
Les ménagères du bourg.

Elles prendront sur leur tête  
Les larges gâteaux brûlants,  
Et s'en iront, fort coquettes  
Avec leurs tabliers blancs.

A. ROULIER.

## Le rire de nos pères ?

Sur le trottoir, où la calme soirée de fin d'été, la douceur de l'air, le bleu pâle du ciel qui, là-bas, par places se rosissait en teintes douces de légende, aident à la promenade, retenaient inconsciemment — comme avec les deux doigts d'une main tendrement persuasive — les jolies femmes, et mettaient ainsi qu'une reposante sourdine à toutes les activités, les énergies et les fatigues du jour, sur le trottoir, j'ai croisé mon ami le rédacteur.

Absorbé, les yeux pris par quelque obsession, le nez tantôt sur le pavé, et tantôt dans le ciel (le beau ciel bleu-pâle, pourtant), il avait cet air un peu douloureux des gens qui suivent une piste, et je ne pus m'empêcher de le comparer à quelque Diogène moderne — un Diogène en veston et sans lanterne — qui chercherait... ma foi...

« Diogène ! gémit mon compagnon, ah ! vous ne nous doutez pas comme vous êtes dans le vrai. Mais ce n'est pas un homme que je cherche : je cherche l'homme qui sache encore rire ! Je cherche le Rire, je poursuis, je harcèle, je traque, comme un merle blanc, comme un Stradivarius hors de prix sur nos marchés, ce gros et sain joyau ancestral qui, bientôt, n'existera plus qu'à l'état légendaire !

» Ah ! le bon rire de nos grands-pères aux bonnes gaités franches et souvent naïves !

<sup>1</sup> AU PEUPLE VAUDOIS, 1803-1903. — Publié par le comité des fêtes du centenaire, — Lausanne, F. Payot et Cie, libraires-éditeurs. — Imprimé par Ch. Viret-Genton, Lausanne.

Mais vous, vous êtes aussi un de ces rêveurs, un de ces êtres de brouillard et de lune, et vous ne m'écoutez pas ! Vous voguez là-haut, hein ?

» Tenez, excusez-moi, mon cher, — j'aperçus là-bas un de mes collaborateurs, — ce grand, voyez-vous, à l'air mélancolique; je vais lui dire son affaire, à celui-là ! »

Mon ami était déjà loin, je l'aperçus encore quelques secondes, gesticulant à côté d'un grand garçon barbu et résigné, dont les yeux souriaient, un peu tristes.

Le bon rire de nos pères ? Il avait bien un peu raison, mon ami ! Il était bien un peu, lui, le fantastique Diogène des choses passées !

Où s'est-il perdu ? En quelles voûtes sans écho a-t-il sonné pour la dernière fois, comme un joyeux son d'olifant, le gros et large rire de nos aïeux aux solides mâchoires, aux puissants estomacs ?

Il doit y avoir bien longtemps de ça !

Que pouvaient-ils bien conter, nos grands-pères, nos aïeux, attardés le soir à l'entour des vastes cheminées où l'on flambait des chênes ?

Ou bien, en leurs rabelaisiennes agapes, où les vins de rubis et de veil ou moussaient dans les grands hanaps cercles d'argent !

C'est là, bien calés dans les chaises profondes et hautes comme des parois, c'est là, les jambes allongées sous la nappe et le pourpoint à l'aise, qu'il devait s'épandre en sonorités larges et puissantes, le vieux rire français, le vieux rire gaulois aux claironnées parfois frustes et naïves !

Nos ancêtres devaient aimer les tableaux larges et vivants, les fresques gigantesques, les exercices violents, les tables où l'on est trente en fer à cheval, les besognes que l'on taille sur de grands patrons et les chansons héroïques ! Etaient-ils plus heureux que nous, qui avons désappris de bien rire, qui rêvons dès l'enfance et aimons trop les histoires tristes et douces, et qui, à dix-huit ans, avons écrit nos premiers sonnets désespérés ou disséqués nos premières amertumes ?

C'est bien possible !

Ils devaient aimer, nos ancêtres, les palettes vigoureuses et saines, hautes en couleur ; les carmins clairs, les toits rouges sous les soleils rutilants, et l'éclat des moissons jaunes ou vertes...

Nous, nous aimons trop le mauve...

P. S.

#### Quand vous aurez soif.

Un voyageur de commerce de Genève visitait, l'autre jour, sa clientèle lausannoise. A ses côtés cheminait un portefaix qu'il avait engagé et qui poussait une charrette pleine de caisses d'échantillons.

— Quand vous aurez soif, lui fait le Genevois, ne vous gênez pas, dites-y.

Au bout d'une heure d'allées et de venues, de montées et de descentes, le commissionnaire s'écrie en s'approchant du café du Raisin : « Zi ! » Mais le commis-voyageur ne s'arrête pas et, prenant par la Madeleine, arrive à la place de la Riponne. Comme il allait dépasser le café Vaudois, l'homme à la charrette lui touche le bras et répète, avec vigueur cette fois, son : « Zi ! »

— Vous dites ? lui demande le Genevois.

— Je dis : zi, puisque monsieur m'a dit, en me remettant ses marmottes : « Quand vous voudrez boire un verre, dites zi. »

#### Vieilles choses.

Bien des gens connaissent l'amusante chanson de Gustave Nadaud dont le refrain est : « Et je n'ai pas vu Carcassonne ». Bien peu, sans doute — en dehors des intimes de Clio —

connaissent l'origine de ce nom d'une des plus pittoresques villes du midi de la France. La voici telle que je la retrouve dans un vieux bouquin, deux fois plus âgé que moi, et qui, pour cela, m'inspire une confiance sans limite.

« Carcassonne, avant de porter ce nom, fut prise par un chef Sarrasin, lequel — en vertu d'une antique coutume propre à ce peuple — se décore du titre pompeux de roi de la cité conquise. Ce roitelet avait nom Balahac. Or, dans une sortie qu'il exécuta contre une armée de Charlemagne qui assiégeait la ville, le roi fut pris et pendu haut et court.

» Il laissait une veuve, femme d'un grand mérite et de beaucoup de courage, dont le nom — devenu bizarre depuis — fut alors couvert de gloire. Elle s'appelait Carcasse.

» La veuve du malheureux Balahac entreprit de venger son mari et soutint le siège comme seule une femme est capable de le faire. Mais, pressée par la famine, et ne voulant que l'ennemi s'en doutât, elle eut l'idée de le tromper par un stratagème dont le résultat fut nul, du reste. Elle fit jeter par-dessus les murailles de la ville un porc auquel on avait fait manger deux boîteaux de blé. Ainsi qu'elle l'avait prévu, les assiégeants s'en saisirent, l'ouvrirent et en conclurent qu'on ne manquait pas de vivres dans une ville où les cochons recevaient pareille pitance.

» Cependant Carcassonne fut prise peu après.

» Carcasse reçut le baptême d'assez bonne grâce, mais non sans redevance. Elle se fit chrétienne et Charlemagne — en galant homme — lui laissa la seigneurie de la ville. »

Bien des femmes — même des belles — consentiraient à être carcasses à moins.

Le nom de cette reine ne s'est pas perdu. Sa mémoire est rappelée sur la porte même de la vieille cité méridionale, avec l'inscription *Carcas sum*, dont la corruption a sans doute donné le nom à la ville.

Après tout, cela est bien possible.

CH.-GAB. M...

#### L'édhie bénite.

L'incuré d'E B\*\*\* était on bin bravo et dign' homo que bennéssai ti lè māi 'na breinta d'édhie po lè dzeins dè la perrotse, que cein est rudo coumoudo, kā quand l'est qu'on a dè l'édhie bénite à l'hôto, tot va bin ; lo diablio ein a poâie.

Adon, quand l'eincouré a bénî cll'édhie, lo sacristain preind on bidon et la portè tsi lè dzeins. On dzo, l'ein baillâ pi trâo po coumeinci et ma fai n'iavâi pas moian d'ein avâi po tot lo mondo. Quand n'ein eut perein qu' l'affrè dè dou déci ào fond dè son siau, noutron gaillâ ne fâ ni ion, ni dou, l'eintrè ào cabaret et va tot bounameint veri lo robinet dè la pierra, su lo laviâo, po reimpliâ lo bidon.

— Mâ, mâ ! que fédé-vo, que lâi de caquoun que lo vouâitivé, cll'édhie n'a pas été bénite pè l'incuré ?

— Oh baque ! que repond lo sacristain, l'incuré l'a fête forta qu'on diablio stu matin, on la pâo bin rappendrè onna mi.

#### Mots d'enfants.

Toto a des réflexions dont l'imprévu amuse son entourage.

L'autre jour, en jouant, il se donne un coup dont la place noirce immédiatement.

— Ce que l'on doit souffrir, tout de même, pour devenir un nègre ! s'écrie-t-il. Ça fait si mal pour se faire un tout petit bout de la peau noir.

Charlot, qui va sur ses sept ans, n'aime pas qu'on l'ennuie.

Un ami de la maison, dont le crâne est d'ivoire coiffé, se plaît à lui donner des conseils à tout propos : « Charlot, fais ceci.... Charlot, fais cela....

Charlot, agacé, passe sa menotte dans ses cheveux bouclés en disant d'un ton superbe : — Faites-en autant, vous, m'sieu ! C.-G. M.

#### L'Anglais, le caïon et l'âno.

Dein cé temips, n'iavâi onco min dè cé tsemin dè fai que s'accrotsè ai fil dào télégrafo et qu'on lâi de dâi « tram », coumeint y'ein a ion que vâ à Maôdon, ein passeint pè lo Tsatlet-à-Gobet.

On Anglais qu'êtai venu du tsi leu po vairè lo canton dè Vaud, volliavè allâ dè Maôdon à Thierreins pè la pousta. Qu'allâvè-te férè à Thierreins ?... On l'jamé bin su. Quand passiront découtè cliai mâison que y'a que à la crâjâ coumeint on va à Neyruz, on pouai qu'â que dévant, que sè vouinnâvè dein lo verin.

— Aoh ! démdâa lo godem ào poustillon, comment vo disez à cette hanimal ?

— Un cochon anglais, mossieu.

L'Anglais, quand l'ouïe cein, vegne rodzo dè colère dè sè vairè accobliâ à n'on caïon, et sè peinsâ que volliavè prâo remotsi lou condutteu.

On pou plie l'évêque, recontriront onna cariolè qu'êtai trainâne pè onna soûma. L'Anglais fe ào poustillon ein lâi montreint l'âno :

— Comment vo appelez cette chose en français ?

— Un bourrisque, mossieu.

— Aoh yes ! very-well ! chez no, dans le Angleterre, on appellé ça one postillon.

Et tot conteint dè lâi avâi dinsè rivâ son clliou, la colère lâi passâ.

**Un chansonnier.** — Les chansonniers sont rares à notre époque; les vrais, les convaincus, s'entend. Or, quand les chansonniers manquent, c'est que le monde ne va pas comme il faut. Mais en voici un qui s'annonce, et de chez nous, s'il vous plaît; par la naissance, sinon par ses chansons. Ses chansons, elles ne sont pas plus d'ici que de là; leur patrie est partout où on les chante. *Pierre Aïn* est le nom sous lequel M. Pierre Schuler se lance dans le domaine, si vaste, si varié et si séduisant de la chanson. Nous aurons le plaisir de l'entendre vendredi prochain, 25 courant, à la Maison du Peuple. Outre plusieurs chansons françaises de sa composition, M. Schuler nous donnera quelques chansons allemandes. — Billets en vente chez MM. Tarin et Fœtisch frères.

#### Les mariages à l'anglaise.

Les femmes anglaises, patiemment, ont conquis des droits dont nos femmes du continent sont loin de jouir encore et qui leur laissent toute liberté d'action. Des lois spéciales leur permettent de répudier l'autorité paternelle dès l'âge de seize ans si elles peuvent démontrer que cette autorité s'exerce à leur détriment. A vingt et un ans, maîtresses d'elles-mêmes, elles peuvent épouser qui leur convient sans consulter personne. Mariées, elles sont libres de faire du commerce à leur gré, d'administrer elles-mêmes leurs biens, de faire opérer, s'il y a lieu, des saisies sur le salaire de leur conjoint.

Ah ! ces mariages anglais ! dit le *Petit Parisien*; aucun obstacle ne vient jamais les entraver. Pas de formalité. Aucun frais de papier à enlever. Une visite au registrar et deux témoins suffisent. Voilà l'union bâclée et deux êtres unis. C'est le pays où un fiancé, abordant pour la première fois son futur beau-père, peut lui tenir ce langage : « J'épouse votre fille dans une heure. Tout est prêt pour ce mariage auquel je vous prie de bien vouloir